

ÉCOLE LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONTAINE  
RAPPORT ANNUEL 2024-2025

## RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement

2024-2025

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'année scolaire 2024-2025 a une fois de plus été marquée par la générosité des parents et des ami.e.s de nos élèves. Les activités de financement ont connu un franc succès, permettant notamment l'acquisition de nouveaux livres jeunesse, de matériel sportif et d'activités école.

Le conseil d'établissement (CÉ) est également très fier de souligner la continuité de l'Organisme de participation des parents (OPP), dont les actions sont détaillées à la section 3 du présent rapport.

Étant donné que le chantier de reconstruction de la nouvelle école est maintenant débuté, le CÉ a choisi de ne pas lancer de nouveaux projets d'envergure cette année. Cette décision vise à éviter d'initier des changements qui pourraient ne pas être durables ou pertinents dans le contexte de la future école. Aussi, il est important de venir mentionner la résilience des élèves, des membres du personnel de soutien, du service de garde et des enseignantes face aux défis entraînés par le déploiement du chantier. Tous et toutes ont su s'adapter et ainsi, garder un milieu vivant et enrichissant.

Les membres du CÉ, issus de divers horizons (parents, personnel éducatif, enseignants, direction, etc.), ont collaboré tout au long de l'année dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Les rencontres, tenues en personne ou en mode virtuel selon le calendrier établi en début d'année, ont permis l'adoption de plusieurs résolutions essentielles au bon fonctionnement de l'école. Parmi celles-ci, notons l'approbation du budget, la gestion du service de garde, la liste du matériel scolaire, ainsi que l'organisation des services parascolaires.

Le CÉ est toujours à la recherche de parents souhaitant s'impliquer pour le bien-être de l'ensemble de la communauté scolaire de l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine. N'hésitez pas à vous joindre à nous, que ce soit à titre de membre du CÉ, de l'OPP ou comme bénévole lors des événements scolaires.



---

Signature de la présidente

## UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Située dans un quartier résidentiel du secteur Est de Boucherville, l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine accueille 311 élèves répartis en deux classes par niveau, du préscolaire à la sixième année. L'équipe enseignante est formée de 15 titulaires, deux enseignantes en temps partagé, une orthopédagogue et plusieurs spécialistes (éducation physique, anglais et musique).

Les services complémentaires sont assurés par une équipe de professionnels composée d'une travailleuse sociale, d'une orthophoniste, d'une psychologue, d'une psychoéducatrice, d'une infirmière, d'une préposée aux élèves handicapés et de deux éducateurs.trices spécialisé.es.

Le milieu socio-économique de l'école est composé de familles aisées et scolarisées ce qui nous classe au rang décile 1 selon la définition du ministère de l'Éducation du Québec

Notre service de garde, La Farandole, accueille environ 185 élèves réguliers et une centaine d'élèves dîneurs cette année. Ces derniers sont encadrés par 13 éducatrices, et une technicienne.

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	6
1.1. Liste des membres du conseil d'établissement	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	6
2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement	6
2.2. Activités réalisées et décisions prises	7
3. Création de l'organisme de participation des parents	10
3.1. Liste des parents participant à l'OPP	11

## 1. PRESENTATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

### 1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
Doherty, Amélie	Présidente et comité de parents	2023	2 ans
Grenier, Marie-France	Directrice		
Lacroix, Sophie	Parent	2024	2 ans
Barabé, Maude	Parent	2023	2 ans
Ayerdi-Martin, Claude	Parent et substitut au comité de parents	2023	2 ans
Labrosse, Marie-Sarah	Parent	2024	2 ans
Santerre, Katherine	Parent	2024	2 ans
Hellstrom, Ian	Parent substitut	2024	1 an
Pelchat, Brigitte	Technicienne service de garde		
Carstang, Nathalie	Membre du soutien, substitut		
Comtois, Amélie	Enseignante, groupe 501		
Furlong, Annie	Enseignante, groupe 401		
Blaquière, Stéphanie	Enseignante, groupe 456-546		
Soucy, Sandra	Enseignante, groupe 402		
Cloutier, Nadine	Enseignante, groupe 001, substitut		

## 2. BILAN DES ACTIVITES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

### 2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
9 septembre 2024	Assemblée générale annuelle (présentiel)
9 octobre 2024	Séance ordinaire (présentiel)
27 novembre 2024	Séance ordinaire (présentiel)
29 janvier 2025	Séance ordinaire (virtuel)
26 mars 2025	Séance ordinaire (présentiel)
21 mai 2025	Séance ordinaire (présentiel)
16 juin 2025	Séance ordinaire (présentiel)

### 2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif 2024-2027 <b>(si applicable)</b>	Février 2024	Adopté	
Présentation de l'an 1, projet éducatif	Novembre 2024	Informé	
Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence <b>(si applicable)</b>	Juin 2025	Adopté	
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2025	Adopté	

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Juin 2025	Adopté	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2025	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2025	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mars 2025	Informé	
Formation de comités (ex : sous-comité sur un sujet en particulier) <b>(si applicable)</b>	Sept. 2024	Effectué	OPP formé lors de l'AGA
Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	Mars 2025	Décision	Consultation faite par la présidente
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			En tout temps si applicable
Transmission de documents à l'intention des parents <b>(si applicable)</b>			En tout temps
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	Juin 2025	Approuvé	Présentation des listes effets scolaires et des cahiers
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Janvier 2025 Juin 2025	Approuvé Approuvé	

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectué, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2024	Approuvé	
Consultation des élèves ou d'un groupe d'élèves ( <a href="#">si applicable</a> )		Effectué	Conseil étudiant
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme ( <a href="#">si applicable</a> )	Janvier 2025 Mars 2025	Adopté Approuvé	Photo scolaire Traiteur

### 3. CREATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Depuis l'année scolaire 2023-2024, l'école a maintenant la chance de profiter de la présence d'un OPP. Le rôle de l'OPP est prévu dans la Loi sur l'instruction publique (LIP) :

« L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. » (Art. 96.2.)

« L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent. » (Art. 96.3.)

Concrètement, l'OPP a essentiellement pour but de promouvoir la participation des parents à la réussite éducative de leur enfant. L'OPP peut donc, par exemple, organiser des activités pour les élèves et des campagnes de financement dans le but de soutenir le projet éducatif.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 3 parents se sont impliqués dans l'OPP. Vu le faible taux d'implication parentale pour l'organisation d'activités, il a été décidé que l'OPP organiserait seulement la danse de Louis pour la Saint-Valentin.

Celle-ci a eu lieu le 12 février 2025. Plus de 100 élèves de la maternelle à la 6e année ont participé à la soirée. Malheureusement, une panne de courant nous a obligé à terminer plus tôt, mais la soirée a été un succès jusque-là. Fait à noter, un grand nombre de parents se rendent disponibles pour la soirée. Il faut même refuser des bénévoles.

Pour l'année 2025-2026, l'OPP souhaite recruter plus de parents afin de répartir les tâches et prévoir un calendrier d'activités à l'avance pour favoriser la participation.

### 3.1. Liste des parents participant à l'OPP

Nom et prénom	
Ayerdi-Martin, Claude	Parent et membre CÉ
Santerre, Katherine	Parent et membre CÉ
Beaudry, Geneviève	Parent

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

<b>NOTRE MISSION :</b>	L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. L'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif dont les orientations et les objectifs sont en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Patriotes.
<b>NOTRE VISION :</b>	L'équipe de Louis-H-Lafontaine vise la promotion du respect, de l'entraide et du plaisir en construisant une communauté solide, en favorisant l'épanouissement individuel et en créant une école où chacun peut s'épanouir et contribuer de manière positive.
<b>NOS VALEURS :</b>	Respect – entraide - plaisir

## RÉSUMÉ GLOBAL | ORIENTATION PRINCIPALE : ASSURER LA RÉUSSITE DE CHACUN DE NOS ÉLÈVES

Objectif	Indicateur	Situation initiale	Cible Juin 2027	Situation actuelle	Évaluation <sup>1</sup>   	Ajustements au Plan d'action, s'il y a lieu, pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour réguler la situation
<b>Objectif 1</b>	Indicateur 1.1	<b>68,2%</b>	<b>86,4%</b>	<b>93,3%</b>		Maintien de la mise en place de l'enseignement explicite de l'inférence et de l'interprétation au 3 <sup>e</sup> cycle. Détermination des cibles d'apprentissage pour les textes narratifs à tous les cycles et mise en place d'une séquence d'enseignement cette année.
	Indicateur 1.2	<b>53,8%</b>	<b>69,2%</b>	<b>63,6%</b>		Maintien de la mise en place de l'enseignement explicite de l'inférence et de l'interprétation au 3 <sup>e</sup> cycle. Détermination des cibles d'apprentissage pour les textes narratifs à tous les cycles et mise en place d'une séquence d'enseignement cette année.



Objectif	Indicateur	Situation initiale	Cible 2027	Situation actuelle	Évaluation <sup>2</sup>	Ajustements au Plan d'action, s'il y a lieu, pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour réguler la situation
Objectif 2	Indicateur 2.1	72,7%	86,4%	76,7%		<p><b>Maintien de la mise en place de l'enseignement explicite de la syntaxe au 3<sup>e</sup> cycle.</b></p> <p><b>Appropriation et mise en place des leçons de <i>Scénarios pour mieux écrire les mots-niveau 1</i> pour la 1<sup>re</sup> année et niveau 2 pour les autres niveaux du primaire.</b></p>
Objectif 3	Indicateur 3.1	95,3%	97,7%	100%		Il est prévu de travailler cet objectif à partir de janvier 2027.
	Indicateur 3.2	97,8%	98%	88,1%		
	Indicateur 3.3	89,6%	95,8%	86,3%		

<sup>2</sup> Légende selon le niveau de risque:

# Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence<sup>1</sup>

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE	ANNÉE SCOLAIRE
École Louis-H-Lafontaine	16/06/2025

L'article 83.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que : « *Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école* ».

Cette grille présente des points de repère pour s'assurer que les éléments prescrits par la LIP seront présents. Elle permet de formuler des constats pour brosser un portrait des actions afin de réguler les pratiques de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence.

## Mode d'emploi :

- Avec l'aide de votre comité, en vue de soutenir le conseil d'établissement (CÉ) lors de l'évaluation annuelle de vos résultats (*LIP, art. 83.1*), remplissez la grille ci-dessous afin de passer en revue l'ensemble des éléments.
- Dans les cases à développement :
  - Dégagez des constats pour l'année scolaire (effets, réussite, ajustement, etc.)
- Priorités et pistes d'actions
  - Formulez des priorités et des pistes d'actions pour l'année scolaire à venir.

*Les éléments précédés d'un astérisque (\*) sont prescrits par la LIP. Les autres éléments s'inspirent de pratiques prometteuses reconnues par la recherche.*

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Date de l'évaluation	10/06/2025
*Date de diffusion du document faisant état de l'évaluation des résultats de l'établissement (aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève). ( <i>LIP, art.83.1</i> )	02/09/2025

<sup>1</sup> Adapté du CSS de l'Estuaire par le Service des ressources éducatives (mars 2024)

### LÉGENDE

1	À maintenir	Des actions sont mises en place de façon efficace
2	À bonifier	Des actions sont mises en place, mais nécessitent quelques ajustements
3	À retirer ou mettre en place	Des actions nécessitent d'être retirées ou mises en place

### LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les conditions de mise en œuvre dans l'actualisation du plan de lutte	Cocher			Constats
	1	2	3	
LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À développer/à retirer				

*Personne désignée, parmi les membres du personnel de l'école, pour coordonner les travaux d'une équipe ( <i>LIP, art. 96.12</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
*Mise en place d'une équipe de travail ( <i>LIP, art. 96.12</i> ) (celle-ci est représentative des membres de l'équipe-école)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Indiquez le nombre de rencontres du comité dans la colonne constats				
*Soutien du Centre de services scolaire ( <i>LIP, art. 210.1</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'équipe-école est mobilisée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Une vision commune est partagée avec tous	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parmi d'autres dossiers concernant le climat scolaire
L'équipe-école a impliqué les élèves dans certaines étapes du processus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consulter le conseil des élèves
L'équipe-école a sollicité la collaboration des parents et des partenaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Questionnaire aux parents en septembre 2023

Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir

### ÉLÉMENT 1 : Analyse de la situation (LIP, art. 75.1 alinéa 1)

LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les éléments qui ont permis l' <b>analyse de la situation</b> de votre établissement au regard des actes d'intimidation et de violence				
*Analyse de situation au regard des actes d'intimidation et de violence. Les données recueillies sont utiles et fiables pour faire l'analyse de la situation de l'école et soutenir l'élaboration du Plan de lutte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Questionnaire aux élèves de 4e à 6e année en mai 2025
Cohérence entre les constats et les priorités dégagés et les actions mises en place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?				oui
Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?				non
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				aucun besoin nommé
<b>Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir</b>				

Maintien des ateliers sur les habiletés sociales et la gestion des émotions à l'aide de Moozoom. (Universel)  
Mise en place d'une équipe de jeunes Leaders sur la cour.

## ÉLÉMENT 2 : Mesures de prévention (LIP, art. 75.1 alinéa 2)

L'application des mesures de prévention	Cocher			Constats
	1	2	3	
*Règles de conduite (code de vie) et mesures de sécurité révisées annuellement et présentées à l'ensemble du personnel (LIP, art. 96.21)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
*Activités de formation sur le civisme pour les élèves (LIP, art. 76, art. 18.1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'assurer de faire une tournée de classe en début d'année 
Actions d'information et de formation, auprès du personnel et des élèves quant à : <ul style="list-style-type: none"> <li>Une compréhension commune de la violence, de l'intimidation et de leurs effets (en incluant le cyberespace)</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ateliers du policier éducateur
Activités de formation pour les élèves sur les actions à poser en situation d'intimidation ou de violence comme victime, témoin ou auteur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Enseignement des compétences sociales et émotionnelles des élèves (autorégulation, conscience de soi, compétences relationnelles, conscience sociale et prise de décision responsable)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Implication des élèves dans la mise en place des mesures de prévention	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'associer le conseil des élèves
Application rigoureuse d'un plan de surveillance stratégique, notamment en ce qui concerne l'aménagement, l'animation et l'organisation des différents lieux et moments (ex. : accueil, transitions, dîners, corridors, récréations, etc.).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les moyens choisis dans le plan de lutte ont-ils été mis en place ?				oui
Les moyens ont-ils été efficaces ? Quels ont été les effets ?				Moyens efficaces
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Aucune 
<b>Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir</b>				
Maintien des ateliers avec le policier éducateur.				

### **ÉLÉMENT 3 : Collaboration avec les parents (LIP, art. 75.1 alinéa 3)**

L'application des mesures favorisant la collaboration avec les parents	Cocher			Constats			
	1	2	3				
*Diffusion d'un document clair et accessible expliquant le plan de lutte (LIP, art. 75.1 alinéa 4) <i>En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le site Web de l'école			
Modalités variées de communication (ex. : info parents, rencontre, portail, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le site Web de l'école			
Les parents sont-ils bien informés ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Les mesures facilitent-elles la participation des parents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Aucune précision			
<b>Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir</b>							

### **ÉLÉMENT 4 : Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte (LIP, art. 75.1 alinéa 4)**

Les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte sont prévues	Cocher			Constats			
	1	2	3				
Pour les élèves	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Pour les membres du personnel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Pour une personne extérieure à l'école (ex. : parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Les modalités sont-elles connues ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Aucune précision			
<b>Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir</b>							

### ÉLÉMENT 5 : Actions à prendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence (LIP, art. 75.1 alinéa 5)

	Cocher			Constats				
	1	2	3					
Les <b>actions spécifiques</b> prises pour intervenir lors d'un événement								
Interventions constantes, cohérentes et rigoureuses de tous les membres du personnel lorsqu'ils sont témoins ou alertés d'une situation de violence ou d'intimidation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel								
	Aucune							
<b>Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir</b>								
Préparer une liste à cocher pour assurer un suivi plus serré.								

### ÉLÉMENT 6 : Confidentialité (LIP, art. 75.1 alinéa 6)

	Cocher			Constats				
	1	2	3					
Les mesures visant à assurer la <b>confidentialité</b> lorsqu'un événement est dénoncé								
Les mesures visant à assurer la confidentialité sont-elles connues ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Les mesures mises en place sont-elles rigoureuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel								
	Aucune							
<b>Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir</b>								

### **ÉLÉMENT 7 : Soutien ou encadrement** (LIP, art. 75.1 alinéa 7)

Les mesures de soutien ou d'encadrement	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	assurer un suivi après quelques jours/semaines
Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ? (Incluant des mesures éducatives de remédiation et de réparation)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Aucune <span style="float: right;">+</span>
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

### **ÉLÉMENT 8 : Sanctions disciplinaires** (LIP, art. 75.1 alinéa 8)

Les sanctions disciplinaires	Cocher			Constats
	1	2	3	
Les sanctions disciplinaires s'effectueront en fonction de l'analyse de la situation, notamment selon les besoins de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité, de la fréquence et de la légalité des gestes posés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Aucune
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

### ÉLÉMENT 9 : Suivi des signalements et des plaintes (*LIP, art. 75.1 alinéa 9*)

L'application du suivi des signalements et des plaintes ?	Cocher			Constats
	1	2	3	
Vérification auprès des personnes concernées pour s'assurer que les actes d'intimidation et de violence ont pris fin (mise à jour régulière)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à mettre en place
Communication de l'évolution du dossier aux adultes et élèves concernés dans le respect de la confidentialité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Maintien de la collaboration des parents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Difficile...
Consignation des interventions à la suite des signalements et des plaintes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel				Aucune
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir				

Suivi auprès des parents de la victime après quelques semaines.

## Les violences à caractère sexuel (LIP, art. 75.1)

À la suite de l'adoption de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* (2022), l'article 75.1 de la LIP prévoit maintenant que : **une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux violences à caractère sexuel. Cette section doit prévoir, en plus des éléments prévus à l'alinéa 9 de l'article 75.1, les éléments suivants :**

1. **Une offre de formation pour les membres de la direction et les membres du personnel ;**
2. **Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.**

Les violences à caractère sexuel	Cocher			Constats
	1	2	3	
*Les violences à caractères sexuels sont précisées dans chacun des 9 éléments du plan de lutte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
*Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
*Une offre de formation pour la direction et le personnel est prévue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A eu lieu
*Des mesures de sécurité sont en place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir</b>				
<b>Bilan</b>				
Quels sont vos principaux constats pour cette année :	Nous avons peu de cas d'intimidation à l'école.			
Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain :	Maintien de la rigueur dans les interventions.			

Signature de la présidence du CÉ : 

Date : 16/06/2025

Signature de la direction de l'établissement : 

Date : 16/06/2025